

AVIS DE COURSE ROUTE DU SEL 2017

SOCIETE DES REGATES DE LA TURBALLE

23 et 24 Septembre 2017

La Turballe / Port Haliguen / La Turballe

1. CONCURRENTS

Sont admis à participer à l'épreuve les bateaux monocoques possédant une carte d'identité Handicap National en cours de validité, dont le groupe HN net est supérieur ou égal à 4,5, dont tout l'équipage d'au moins 3 personnes, est licencié auprès de la Fédération Française de Voile, et dont le propriétaire a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés aux tiers.

La remise d'une copie de la Carte d'identité du bateau engagé, à jour, signée du Skipper, est obligatoire. Cette remise vaut engagement du concurrent sur la conformité de son bateau au groupe HN indiqué.

2. REGLES APPLICABLES

La course est régie par les Règles de Course à la Voile (ISAF 2017-2020, les prescriptions de la Fédération Française de Voile, les règles de la course-croisière au handicap, le présent avis de course, les instructions de course et annexe parcours.

Publicité : l'épreuve est inscrite en catégorie C,

3. INSCRIPTIONS

**BATEAU : 60 € , puis 12 € PAR PERSONNE
BATEAU GRATUIT POUR LES MEMBRES SRT**

Tous les documents sont téléchargeables sur le site : www.srt.asso.fr

LES INSCRIPTIONS SERONT ENREGISTREES :

- PAR COURRIER : **SRT -Route du Sel 2016-Port de Plaisance 44420 LA TURBALLE** avant le 22 septembre 2016 .
- AU CLUB : le vendredi 22 septembre de 16 h à 19 h au local SRT, port de la Turballe, dernier délai.
ATTENTION : il ne sera plus possible de s'inscrire ensuite

Le dossier devra comprendre :

- 1-photocopie de la carte HN du navire valide
- 2-liste d'équipage complète suivant formulaire (numéros de licence 2017 + certificats médicaux)
- 3-attestation d'assurance du navire engagé
- 4-montant de l'engagement par chèque à l'ordre de SRT

4. PROGRAMME

BRIEFING ET EMARGEMENT AU LOCAL SRT • 8H30 LE SAMEDI 23 SEPTEMBRE

DEBUT DE PROCEDURE • 10H00. FERMETURE DE LIGNE • 18H30.

PARCOURS COTIER ET OU TACTIQUE suivant instructions au briefing, en direction de Port Haliguen

POUR LE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE SUIVANT INSTRUCTIONS.

5. SYSTEME DE CLASSEMENT

Les bateaux sont classés selon la méthode du temps sur distance avec coefficient CVL. A chaque course, chaque bateau recevra les points dans son groupe de classement. Il y aura 3 groupes de classement :

1. HN net inférieur ou égal à 17,
2. HN net supérieur à 17,
3. MONOTYPES jaugés en R et L.

6. ENGAGEMENT

L'engagement à la ROUTE DU SEL implique l'acceptation sans réserve du présent avis de course et de toutes les règles qui y sont énoncées, notamment la règle 4 de l'ISAF : **“La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité”**.